

**Avis de la commune du Val d'Esnoms sur le projet d'AFAGE de Leuchey et Villiers-lès-Aprey**

Suite à la saisine de la commune du Val d'Esnoms en date du 2 septembre 2024, aucun avis n'a pour l'instant été transmis ou porté à connaissance du maître d'ouvrage.

LE PRÉSIDENT

 Monsieur le Maire,

*Le projet d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey a été approuvé par la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey, réunie le 12 juillet 2023.*

*L'avis émis par l'autorité environnementale le 30 mai 2024 souligne l'amélioration du projet, par rapport à celui qui avait été proposé initialement en 2021. Un mémoire en réponse a été établi afin de répondre aux recommandations données. Cela permet donc d'envisager l'organisation de l'enquête publique dans les six prochains mois.*

*Préalablement à cette enquête publique, et sachant que le territoire en cours d'aménagement foncier comprend une extension sur votre commune, je vous saurais gré de bien vouloir proposer à votre conseil municipal d'émettre son avis général sur ce projet avant le 31 octobre prochain.*

*Vous trouverez, joint à ma lettre, un support informatique comprenant l'ensemble des documents utiles pour votre prise de décision, dont un modèle de délibération.*

*Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement utile à propos de ce projet (M. Jean-Jules JOLY ou M<sup>me</sup> Alexandra SUHR au 03 25 32 85 71).*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.*

*Mien cordialement*

Le Président du Conseil départemental,



**Nicolas LACROIX**

Conseiller départemental du canton de Bologne

Monsieur Philippe RACHET  
Maire  
Place de la Fontaine  
52190 LE VAL-D'ESNOMS